

Programme LEADER

LEADER, un programme européen pour une dynamique de projets

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné à soutenir des projets "pilotes" en zones rurales. Cette 4ème génération du programme européen Leader est alimentée par le Fonds Européen Agricole de Développement (FEADER) sur la période 2007-2013.

Sa mise en œuvre s'appuie sur une approche ascendante, un partenariat d'acteurs publics et privés à travers la constitution d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et sur une stratégie de développement.

Le territoire du GAL

2 Pays,

9 intercommunalités rurales

198 communes

75 000 habitants

Principe de financement LEADER

Pour
bénéficier d'une subvention FEADER, des cofinancements publics sont

nécessaires. Un montant de 1 170 000 € de FEADER sera investi sur le territoire.

Les acteurs du programme

- Le GAL est responsable de la mise en &oeil;uvre de la stratégie du programme et s’appuie sur une structure porteuse.

- Le Comité de programmation est l’instance décisionnelle.

- L’animateur accueille et accompagne les porteurs de projet. Il anime le territoire, fait émerger les projets et communique sur le programme.

- Le gestionnaire assiste les demandeurs dans la constitution des dossiers et gère le dispositif financier.

- Le service référent - la DDAF Pas-de-Calais - assure l’instruction règlementaire des dossiers. Il est l’interlocuteur privilégié du GAL.

- Le service coordinateur régional - la DRAAF Nord-Pas-de-Calais – pilote l’organisation administrative et assure le suivi du programme.

- L’organisme payeur - l’ASP - met en paiement les aides et réalise les contrôles.

CONTACT : David MAILLARD, Animateur LEADER 7 Vallées - Ternois, 03.21.06.77.77, leader@paysdes7vallees.fr

Mise à jour le : 30 Septembre 2009